



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11045

VALABLE JUSQU'AU 04/10/2026

ÉDITÉ LE

20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 27/04/2006
588 024

Raison sociale : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEVIA NORMANDIE

ZI DU MARTRAY
14730 GIBERVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 00094B00406

Siret : 398 461 582 00015

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 41202600J

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1259.000/2 106230

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 40.51 000/2 106227

Téléphone : 02 31 52 38 00

Fax : 02 31 52 38 10

Portable : 06 29 70 00 02

Site Internet :

E-mail : jean-guillaume.varroy@eiffage.com

Responsabilité légale :

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE (775 673 031) / BENARD
JEAN-FRANÇOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Effectif moyen : 190

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/01/2025
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/09/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/09/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	12/09/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/01/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/09/2024
o Ventilation mécanique	12/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.